

Bulletin communal d'informations De Thiaville sur Meurthe



Le nouvel entre nous



Jeux intervillage 2009



Dans ce numéro :

Conseil Municipal	3
Travaux	4
Vie du village	5-6
Résultat maisons fleuries	8
Vie associative	8-10
Infos santé	11
Infos jeunes	12
Jeux	15
Photo souvenir	15-16
Histoire	17-18

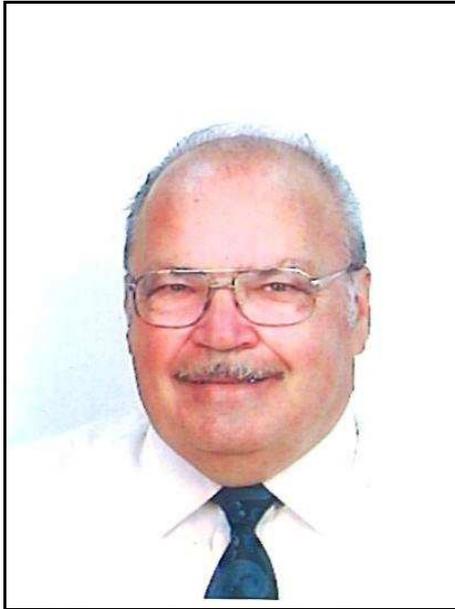
Directeur de publication :
Michel GEORGES

Équipe de rédaction :
Marie-Claude HILSELBERGER
Odile LHUILLIER
Martine PETTOVEL
Damienne VILLAUME
Eddy REY
Dominique THIRIET

Retrouvez nous sur le Web

<http://www.thiaville.com>

Téléphone : 03 83 71 41 73
Dépôt légal 328/820



Michel JACQUEL, Maire honoraire s'est éteint

Michel JACQUEL, enfant de Thiaville, est décédé dans sa propriété de ST CYPRIEN le 02 septembre 2009.

Maire honoraire depuis 2003, c'est un élu de grande notoriété qui disparaît après avoir assuré au sein de notre municipalité pendant de nombreuses années des mandats électifs :

- tout d'abord en tant que conseiller municipal de 1971 à 1977
- ensuite à la fonction de 1^{er} magistrat, Maire sans discontinuer de 1977 à

décembre 2002.

C'est la maladie qui le força à passer le flambeau du village où il s'était investi pendant plus de 30 ans.

Sa carrière d'élu était récompensée en 2001 par son élection au siège du Conseil Général du canton de Baccarat.

Il avait assuré de nombreuses responsabilités:

- Président des maires et adjoints du canton.
- Vice Président des maires de Meurthe et Moselle.
- Président d'IDEAL.
- Président du Syndicat Départemental d'Assainissement Autonome, entre autres.

Et dans la vie associative locale, son investissement comme à l'association familiale a duré aussi de nombreuses années

C'est donc une figure particulièrement connue qui nous quitte, un homme qui a marqué profondément sa communauté, passionné par le service aux autres et engagé tout entier dans des missions de service public, de dévouement à la collectivité.

Le maire, le conseil municipal, les personnels communaux rendent un hommage appuyé à celui qui les a précédés dans une tâche électorale ardue, souvent ingrate et saluent son courage face à la maladie après un long chemin parcouru, des réalisations qui resteront le témoignage de son idéal et sa vitalité pour construire le futur.

A sa famille nous adressons nos plus sincères condoléances et nous l'assurons de notre totale amitié.

Michel GEORGES

ECHOS DU CONSEIL du 31/08/2009

Tarifs cantine et garderie:

La société AVENANCE chargée de la fourniture des repas à la cantine scolaire, nous informe par courrier en date du 02 juillet 2009 d'une augmentation de 2.44% du prix du repas.

Le Conseil décide de porter le prix du ticket de 3.70 euros à 4 euros à compter du 1 septembre 2009.

Cette décision tient compte également du souci qu'il y aura en fin d'année d'évoluer vers une harmonisation des tarifs de cantines et garderies sur l'ensemble du territoire dus à la fusion des deux communautés de communes, prévue pour janvier 2010.

Ce qui amène également le conseil à fixer les prestations des garderies selon les tarifs suivants:

Pour une prestation

Le matin ou le midi: 1 euro 20

Le soir: 1 euro 80

Pour deux prestations:

Le matin et le midi : 7 euros 50

Le matin et soir ou midi et soir: 8 euros 50

Pour trois prestations par jour et par semaine:

9 euros 50



Demandes de subvention

Le Conseil Municipal charge le Maire:

D'instruire des dossiers relatifs à la réfection intérieure du système d'assainissement de l'école primaire comprenant la remise en état du sol et des locaux après travaux.

De solliciter des subventions auprès :

Du Conseil Général de Meurthe et Moselle .

De l'État.

En effet , plusieurs tentatives de vidange complète de la fosse septique n'ayant pu avoir lieu correctement, il a été décidé de déconnecter celle-ci afin de remédier au problème d'évacuation que l'atelier communal rencontre fréquemment.

La nuit du 13 au 14 juillet le système de gestion d'ouverture des portes de la Grande Salle a été endommagé par la foudre.

La commune a déposé un dossier auprès de l'assureur, le conseil autorise le Maire à mettre un chèque de dédommagement de 720.95 euros en recouvrement.



Le Conseil décide de verser une subvention de 118.25 euros à la coopérative scolaire, montant correspondant aux sorties USEP.(Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré. Fédération nationale qui regroupe les associations sportives des écoles primaires de France.

Cette **fédération sportive scolaire** a pour but de permettre aux élèves des écoles qui y adhèrent de **mieux pratiquer le sport**.

UN POINT SUR LES TRAVAUX

Des dossiers de subventions sont déposés

Auprès du Conseil Général et auprès de l'État.

Ils concernent :

- L'éclairage public des rues Pierre Pierron, du Moulin et des Acacias.
- L'intervention pour une remise en état de l'évacuation des sanitaires de l'école.

Les travaux en cours ou réalisés partiellement

- Les surpresseurs d'eau au profit des Hayottes et du Petit Paris.

- Le relevage des pompes d'assainissement route du Pont.

- L'éclairage public rue de Bellevue, rue de Grandrupt et la pose d'un point lumineux supplémentaire au Petit Paris.

- Réalisation de la dalle pour le container à verre situé rue de la côte



Travaux à réaliser cette année

- Le chauffage de la salle Bietry.
- Traçage pour le badminton à la salle sportive .
- Aménagement du local de la gymnastique et badminton par l'atelier (étagère pour le rangement de leurs équipements dans la salle sportive).
- Mises aux normes suite à la visite de la société SOCOTEC à l'Église et à la salle sportive.

Réparations suite à des dégâts causés par la foudre et le gel

- Sur le système de gestion des salles (sportive et Bietry).
- L'alimentation depuis le local cumulus de la salle sportive.

L'achat d'une pompe thermique

- Cette pompe servira à l'atelier communal lors des interventions sur la conduite d'eau potable du village, Installation de nouveau compteur, fuite etc...



Délégation du Maire aux Adjoint

Par arrêté Municipal n°10/2009 du 4 septembre 2009, le Maire a modifié son arrêté n°3/2008 du 16 mars 2008.

A compter du 11 septembre 2009, les délégations à Mme VILLAUME Damienne relatives à:

- la Vie Associative
- le Comité des Fêtes
- l'Environnement

Sont transférées et confiées à:

- Monsieur THIRIET Dominique, en ce qui concerne la délégation du Comité des Fêtes.
- Monsieur BARP Sylvain, en ce qui concerne la délégation Environnement.
- Monsieur POIREL Éric, en ce qui concerne la délégation Vie Associative.

Par décision du Conseil, Mme VILLAUME est maintenue à son poste d'Adjoint.

ARRETÉ

-Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212-1, L 2212-2 et suivants concernant les pouvoirs de police du maire, Vu l'article L 2213-26 du Code général des collectivités territoriales ; Vu l'article R 610-5 du Code pénal qui prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis d'amende prévue pour les contraventions de la 1er classe, Vu la nécessité de prévenir autant que possible les feux de cheminées,

Article unique

Il est prescrit que le ramonage des fours, fourneaux et cheminées des maisons, etc., doit être effectué au moins une fois chaque année.

Le container à verre situé rue du Moulin a été déplacé rue de la Côte. Pour des raisons de sécurité la société chargée du ramassage du verre a demandé que nous trouvions un endroit plus adapté.



Vie du Village

Décès

Madame MARTIN décès constaté le 04 septembre 2009
Elle avait 58 ans
A sa famille dans la peine, nous adressons nos très sincères condoléances.

Monsieur Michel JACQUEL est décédé à le 02 septembre 2009.
Il avait 71 ans.
A sa famille dans la peine, nous adressons nos très sincères condoléances.

Naissances



Le 27 août 2009 est né Pierre Michel Lucien VILLEMAIN à Nancy.

Toutes nos félicitations aux parents
Yannick Villemain et Angélique Orrye
Domiciliés au 17ter rue des Vosges.

Le 31 août 2009 est née Juliet Annette THOUVENIN à Saint-Dié.

Toutes nos félicitations aux parents
Jérôme Thouvenin et Cindy Carabin
Domiciliés au 8 Lotissement Les Hayottes ;

Maison Hospitalière de Baccarat

Vendredi 26 septembre 2009, a eu lieu la première pelletée assimilée à la pose de la première pierre d'un édifice dont la conception, le gabarit, l'orientation et la disposition sur le site visent à intégrer au mieux l'établissement dans son environnement. Une unité de 12 lits de type Alzheimer et deux unités de 14 lits plus banalisés seront réalisés dans les nouveaux bâtiments.

La durée des travaux est estimée à 14 mois.

Les représentants des instances préfectorales, départementales, des parlementaires, intercommunales et communales, des personnels de soins, Claude SCHARFF Directeur de l'établissement étaient réunis autour de Marie France AMBARD.

A l'issue de cette « première pelletée » Marie-France AMBARD s'est vue remettre la médaille de chevalier de l'ordre national du mérite pour l'ensemble des actions menées comme médecin au sein de l'éducation nationale, mais également pour son bénévolat au sein de la Maison hospitalière de Baccarat dont elle préside le conseil d'administration.



Madame Josette RENAUX, Maire de Baccarat Présidente de la CCC,
Monsieur Claude SCHARFF, Directeur et Monsieur Michel
DINET, Président du Conseil Général.

Comité des Fêtes

Concours des maisons fleuries 2009

Comme l'an dernier, il y a plusieurs catégories de maisons fleuries : Les façades sans jardin, les maisons sur rue avec jardinets et les Pavillons. Nous précisons que certains Pavillons étaient très bien fleuris, mais le fleurissement n'était pas visible de la rue, ce qui a donc peu d'impact sur l'embellissement général du village.

Les maisons fleuries avec jardinet étant les moins nombreuses, nous en avons retenu 4 (sur 6), les façades étant plus nombreuses (17), nous avons retenu les 5 premières et les Pavillons fleuris étant encore plus nombreux, nous en avons retenu 6.

Ce qui fait un total de 15 maisons retenues. Parmi elles certaines sont hors concours, soit que le lauréat a déjà gagné 3 années consécutives, soit qu'il fait partie du jury ou du conseil municipal.

Les lauréats sont donc les suivants :

<i>Nom</i>	<i>Note</i>	<i>Type de maison</i>	<i>Adresse</i>	<i>Classement</i>
M et Mme Chandellier	18,8	Façade	2 rue de l'Église	1 ^{er} Hors concours
M et Mme Colin J M	18,6	Maison avec jardinet	6 rue d'Alsace	2 ^{ème}
M et Mme Champagne	18,2	Pavillon	2 rue Gal Paradis	3 ^{ème}
M et Mme Marcot	18	Pavillon	22 rue Gal Paradis	4 ^{ème} Hors concours
M et Mme Colin M L	17,8	Maison avec jardinet	9 rue de la Côte	5 ^{ème}
M et Mme Hocquaux	16,8	Maison avec jardinet	11 rue de la Gare	6 ^{ème}
M et Mme Durand François	16,8	Pavillon	20 rue des Vosges	6 ^{ème}
M et Mme George D	16	Maison avec jardinet	3 rue des Vosges	8 ^{ème}
Mme Didier E	16	Pavillon	8 rue de la Côte	9 ^{ème}
M et Mme Pavoz	15,8	Pavillon	27 rue de Fagnoux	10 ^{ème}
M et Mme Demange Dany	15,6	Façade	7 rue de la Libération	11 ^{ème}
M et Mme Chenal L	15,6	Pavillon	1 chemin de Grandrupt	11 ^{ème}
M et Mme Barp	14,2	Pavillon	1 rue de la Côte	13 ^{ème} Hors concours
M et Mme Demange gîte	13,6	Façade	9 rue Libération	14 ^{ème}
M et Mme Poirel Éric	13,6	Façade	13 rue Libération	15 ^{ème} Hors concours

Cette année pour remercier les participants, nous remettrons une composition florale lors des vœux du maire à tous les lauréats, quant aux hors concours, afin de les récompenser également, nous leur remettrons une plante.

ASSOCIATIONS

L'HVP Thiaville, club de tennis de table de Thiaville, a organisé le dimanche 31 août, pour la troisième année consécutive, un grand tournoi à la salle des sports de Thiaville, patronné par madame Rose Marie Falque conseillère générale du canton de Baccarat.

Le président Christophe Cossin a accueilli une quarantaine d'inscrits représentant 9 clubs. Ainsi étaient présents les clubs de Dombasle, Chanteheux, Baccarat, Azerailles, Rosheim, Moyenmoutier, Anould, Bruyère et L'HVP Thiaville. Le tournoi s'est fait avec le soutien de la mairie de Thiaville sur Meurthe, du comité des fêtes, du foyer rural et de RCM. C'était un tournoi non homologué où les participants ont joué entre 9 et 12 matchs



Tournoi 2009 du tennis de table



Sections du Foyer Rural



La section Gymnastique d'entretien a repris le mardi 8 septembre 2009 de 18h30 à 19h30 dans la Grande Salle de Sport. Comme les années précédentes, les cours sont assurés par Mme Christine LETZ diplômée d'état.

Une carte assurance du Foyer Rural est obligatoire (8 €) plus la cotisation pour l'année (57€).

Une séance d'essai vous est offerte afin de vous encourager à nous rejoindre.

Bonne ambiance assurée.



La Section badminton : ouvert à tous : Ados et Adultes.

Les séances d'entraînement ont lieu : le jeudi de 18h30 à 19h30.

La carte du Foyer est obligatoire (8€).

Les cours sont assurés par Mr GAUDIN Eric.

Responsable des deux sections Mme HYPOLITE Danielle.

Pour tous renseignements tél au : 03.83.71.40.83.

Activités régulières		
Club de l'Amitié	A partir du jeudi 9 Octobre tous les quinze jours	Salle Biétry 14h à 18h
Club de l'Amitié	Marche tous les lundis	Départ mairie 14 h
Foyer Rural	Badminton les jeudis	Salle sportive 18 h 30
Foyer Rural	Gymnastique les mardis	Salle sportive 18 h

Dates de fêtes et d'Assemblée Générale

- 09/10/2009 AG des pompiers salle Biétry
- Vendredi 23/10/ 2009 à 20h30, concert de la musique municipale de Raon avec l'orchestre junior à l'église de Thiaville
- Vers le 24/10/2009 soirée année 80 au foyer rural (RCM)
- 19/11/2009 soirée « Beaujolais » (Foyer Rural)
- Novembre : soirée détente pour le tennis de table
- 04/12/2009 marché de Noël au foyer rural de 18h à 20h (École)
- 12/12/2009 Sainte Barbe au foyer rural
- 06/02/2010 AG RCM au foyer rural
- 10/04/2010 manifestation Amis de l'école
- 09/05/2010 vide grenier comité des fêtes
- 26/06/2010 kermesse de l'école

Le club de l'Amitié se réunit tous les quinze jours

les jeudis après midi :

08/10, 22/10, 05/11, 19/11, 03/12, 17/12,

07/01/2010, 21/01, 04/02, 18/02, 04/03, 18/03, 01/04, 15/04, 29/04

Pour les autres activités régulières

- Gymnastique : les mardis 18h30 responsable Mme Hypolite.
- Badminton : les jeudis 18h30 responsable Mr Hypolite.
- Marche les lundis de 14h à 16h à partir de la mi-octobre : rendez vous devant la mairie se renseigner auprès de Mme Bernadette Georges.
- Informatique : les mardis et jeudis de 20h à 22h et les samedis de 9h à 11h responsable Mr Dominique Thiriet



Arc en Ciel

L'association Arc en Ciel mettra en place des centres de loisirs pour « les petites » vacances .

Elle prévoit également le CLSH sur la durée de juillet fin des vacances scolaire jusqu'au 15 août (suivant le nombres d'enfants qui y seront inscrits).

CLSH 2009



Le tournoi de foot s'est déroulé comme à l'accoutumée courant juin, la bonne humeur et le soleil était au rendez vous , l'équipe de Baccarat a décliné l'invitation par manque de joueurs.



l'école



Madame Klein Viviane

Madame Klein Viviane employée à l'école de Thiaville est arrivée en fin de contrat , elle vient de nous quitter, nous lui souhaitons beaucoup de chance dans la recherche d'un nouveau poste.

Pour clôturer la fin de l'année scolaire , les enseignantes et les parents ont organisé une kermesse qui s'est terminée par une soirée pizza à consommer sur place ou à emporter.

JEUX INTERVILLAGE

Arc en Ciel tire son épingle du jeu

Inscrite aux jeux inter-village de Bertrichamps, l'équipe a fini 8e sur 17.

Il y avait de l'ambiance dimanche à Bertrichamps, où étaient organisés les jeux inter-villages comprenant 17 communes.

Parmi ces 17 villages, Thiaville-sur-Meurthe était représenté par son maire Michel Georges entouré des bénévoles de l'association Arc en Ciel que préside Edith Pierre.

Autour d'eux, M. et Mme José Vernier, Charly Pierre, Freddy Simon, Marion Strabach, "Doudou" , Rika Duvic, Romain Burgan, Gauthier Vernier... tous fermement décidés à porter haut les couleurs de leur village dans les différents jeux proposés.

De l'adresse, de la rapidité il en a fallu pour mener à bien leur mission... le tout ponctué par de grands éclats de rire : il ne fait aucun doute que convivialité et bonne humeur ont été les gagnantes incontestées de la journée !

Les organisateurs avaient redoublé d'imagination pour les différents jeux et à chaque fois, les Thiavillois ont fait le maximum. Mais ce dimanche, Glonville était en forme et s'est fermement imposé à Bertrichamps, remportant les jeux intervillages.

Qu'importe, l'essentiel est de participer et de s'amuser ; de ce côté-là ce fut mission accomplie !

Pour son 1er engagement l'équipe de Thiaville a terminé huitième sur les 17 équipes engagées aux jeux intervillage de Bertrichamps

GRIPPE A (H1N1)

DES REPONSES A VOS QUESTIONS

DE QUOI S'AGIT-IL ?

La grippe A (H1N1) est une infection humaine par un nouveau virus grippal de la famille A (H1N1) qui infecte habituellement les animaux (porcs).

C'est une infection virale qui se transmet maintenant d'homme à homme (transmission inter humaine)

COMMENT SE PROPAGE CETTE GRIPPE ?

Dans le cadre de l'épidémie actuelle, la transmission se fait de la même manière que celle d'une grippe saisonnière

- Par la **toux**, les **éternuements** ou les **postillons** ;
- Par **contact rapproché avec une personne infectée**, par exemple lorsqu'on l'embrasse ou qu'on lui serre la main ;
- Par **contact avec des objets touchés et contaminés** par une personne malade (exemple : une poignée de porte, un bouton d'ascenseur...).

QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?

Les **symptômes** sont identiques à ceux de la grippe saisonnière : **fièvre supérieure à 38°**, ou **courbatures**,

ou **grande fatigue** notamment, et **toux ou difficultés respiratoires**.

Si vous ressentez ces symptômes, appelez votre médecin traitant ou le 15 en cas d'urgence.

COMMENT S'EN PROTEGER ?

- **Lavez-vous régulièrement les mains** au savon ou avec une solution hydro alcoolique.
- **Limitez les contacts non nécessaires avec les personnes malades.**
- **Couvrez-vous la bouche et le nez** avec un mouchoir en papier lorsque vous tousssez ou éternuez.
Et jetez votre mouchoir dans une poubelle.

QUAND ET PAR QUI SONT PRESCRITS LES ANTIVIRAUX ?

Des médicaments antiviraux (l'Oseltamivir [Tamiflu] et le Zanamivir [Relenzal]) sont actuellement efficaces sur ce virus. Ils doivent être pris après consultation et diagnostic réalisés par un médecin, sur prescription médicale.

EXISTE-T-IL UN VACCIN POUR SE PROTEGER DE CETTE GRIPPE ?

La mise à disposition de la souche de virus grippal nécessaire pour la fabrication du vaccin se fait sous la responsabilité de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Un vaccin sera disponible à partir de l'automne 2009.

POUR TOUTE INFORMATION

0 825 302 302

www.pandemie-grippale.gouv.fr

INFOS JEUNES

Connaissez-vous l'origine et le symbolisme des trois couleurs de FRANCE ?

Le drapeau est à l'origine une hampe... c'est un simple bâton symbole du principe masculin, de la puissance et de la force. Ce bâton a vite été surmonté de "figures", le plus souvent d'animaux symbolisant les vertus humaines. Par exemple, (A Q G I L A) signe ou enseigne des légions ; le Sanglier, Pour nos ancêtres 'celtes... Très vite, le bâton dénommé par les Romains "RASTA" et hante (hampe) par les Germains et les Celtes fut orné d'un tablier c'est peut être l'origine du terme "pavillon" signifiant tente (semblable à un papillon aux ailes déployées) et aussi du mot "étendard".

L'appellation "drapeau" ne sera utilisée en FRANCE qu'à partir du XVI siècle puisqu'elle a été importée d'ITALIE par les troupes de Louis XII (de l'italien Drapello, morceau de drap ou d'étoffe). Le Drapeau reste pour ceux qui le respectent ce "quelque chose de grand qui ne se comprend pas et pour lequel on meurt".

Le Drapeau est à l'origine une hampe sur le haut de laquelle Clovis fit hisser un emblème, la Cape de SAINT-MARTIN. Le bleu était la couleur de chape ou cape de Saint-Martin qui fut un des Saints les plus vénérés de la Gaule chrétienne puisque près de 4000 églises furent placées sous son patronage et que cinq cents lieux portent encore son nom. Le dernier combat où la présence de la chape de Saint-Martin est citée dans les chroniques fut celui de POITIERS en 1356. C'est en 1578, le 31 décembre qu'Henry III fonda le Grand Ordre du Saint-Esprit, ordre réservé à la noblesse et concrétisé par le "cordon bleu".

Sa place d'honneur fut disputée par le rouge, oriflamme de l'abbaye de SAINT-DENIS.

Le rouge était la couleur de l'oriflamme de l'abbaye de SAINT-DENIS qui évoquait le sacrifice suprême du premier évêque de Lutèce, martyrisé sous l'Empereur Valérien. Sous l'abbatiale de SAGER, en 1124, le roi Louis VI (Le gros) alla chercher à SAINT-DENIS l'oriflamme sacrée et s'en servit comme palladium avant de livrer bataille à l'Empereur Henri V.

A partir de cette date, l'oriflamme disputa la place d'honneur à la bannière bleue de Saint-Martin. Elle la côtoya d'abord dans les batailles puis la remplaça définitivement après 1356 au cri de "MONTJOIE SAINT-DENIS".

La couleur rouge fut choisie pour symboliser un des Grands Ordres Royaux, l'Ordre Militaire de SAINT-LOUIS fondé en 1693 et concrétisé par un "cordon rouge" dont la Légion d'Honneur descend en ligne directe.

Sous Louis XIV, le blanc apparaît comme le signe de ralliement.

Le 25 septembre 1513

C'est ce jour là qu'a été découvert l'océan Pacifique.

L'espagnol Vasco Nuñez de Balboa est le premier européen à voir l'océan Pacifique et à le faire savoir. Parti pour le nouveau monde en 1500, l'aventurier découvre depuis le sommet d'une montagne une mer inconnue qu'il nomme "mer du sud". Balboa prend possession de cette nouvelle mer au nom de la couronne espagnole.

C'est le portugais Fernand de Magellan qui la baptisera "pacifique" en 1520, afin de rendre hommage à la clémence, au calme de ses eaux .

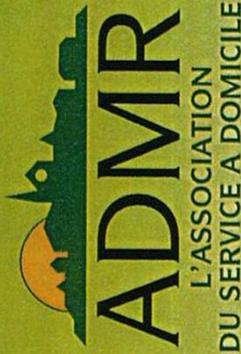
Plusieurs navigateurs vont tenter de traverser cet océan. Ruy López de Villalobos, parti du Mexique, atteint les Philippines en 1542. En 1564, le moine Andrés de Urdaneta trouve le chemin du retour vers l'Amérique. Ce sera désormais l'itinéraire des galions. Par la suite, Miguel López de Legazpi établit des liaisons commerciales avec la Chine.

Au 18ème siècle, le nom d'« océan Pacifique » ne s'appliquait qu'à la partie sud de l'océan ; la partie nord étant appelée « océan Septentrional ».

L'océan Pacifique s'étend sur une surface de 166 241 700 km². C'est l'océan le plus vaste du globe terrestre. Il est entouré par l'Asie, l'Australie et l'Amérique.

Plus facile la vie!

50 % de déduction d'impôts



Services à domicile

(Financements possibles selon critères)

Auprès des personnes âgées, handicapées et des familles

Aide tous publics • Garde d'enfants

Ménage, repassage, livraison de repas
Accompagnement à la vie sociale téléassistance, géolocalisation

Contactez votre association pour plus d'informations

ADMR de BACCARAT
19 rue des trois Frères Clément
54120 BACCARAT

Tél Fax: 03 83 75 36 33
jthieryfede@admr.org



Association loi 1901, titulaire de l'agrément qualité professionnelle "services aux personnes". Service médico-social autorisé par le Conseil Général, référencé à l'Agence nationale des services à la personne

L'ADMR, un réseau près de chez vous...

L'ADMR en Meurthe-et-Moselle, c'est un réseau de 29 associations locales soutenues par une fédération départementale, 400 bénévoles, 7 700 foyers aidés par 1 300 salariés,

... depuis 55 ans à votre service!

Association de proximité, l'ADMR Entre Moselle et Meurthe est gérée et animée par une équipe de bénévoles engagée pour vous proposer une offre de service répondant à votre besoin.

L'association intervient sur les communes suivantes :

- Azerailles
- Baccarat
- Bertrichamps
- Brouville
- Criviller
- Deneuvre
- Flin
- Fontenoy-la-Joute
- Gélaacourt
- Glonville

- Hablainville
- Lachapelle
- Ménil Flin
- Mervillers
- Pettonville
- Reherrey
- Thierville sur Meurthe
- Vacqueville
- Vaxainville
- Veney

Horaires d'ouverture au public

- Mardi 9h-17h
- Mercredi 9h-17h
- Jeudi 9h-17h
- Vendredi 9h-12h

J E U X

Réponses du n° 466 : La photo montre un chasse-roue qui, comme son nom l'indique servait à empêcher les roues des véhicules, en particulier des lourds chariots – de foin ou de bois, à la campagne – d'endommager la base des murs, surtout quand la maison se trouvait à l'angle d'une rue. Celui-ci est visible chez M. Colin, au 6 de la rue d'Alsace. Encore très présent dans les vieilles villes, on peut en voir un exemple spectaculaire à Chenevières.

Au restaurant : Marie est cuisinière, Nathalie la patronne et Lorraine la serveuse. On pouvait trouver le métier de chacune grâce à un tableau de logique comme celui-ci :

	Marie	Nathalie	Lorraine	célibataire	mariée	fille unique
cuisinière	oui	non	non	non	oui	?
serveuse	non	non	oui	?	?	oui
patronne	non	oui	non	oui	non	?
célibataire	non	oui	?			
mariée	oui	non	non			
fille unique	?	non	oui			

Pour les plus jeunes : Continuons notre recherche des curiosités architecturales du village. Une cheminée peut être un élément décoratif , intéressant et original , comme celle de la photo ci-dessous, en forme de petit temple grec. Saurez-vous la localiser ?



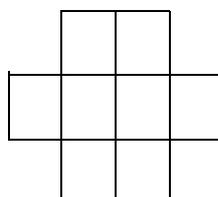
Pour tous :

Quel jour ?

Si nous ne sommes pas le lendemain de lundi ou le jour avant jeudi, que demain n'est pas dimanche, que ce n'était pas dimanche hier et que le jour d'après-demain n'est pas samedi, et que le jour avant-hier n'était pas mercredi, quel jour sommes-nous ?

J'aime pas mes voisins :

Placez chacun des chiffres de 1 à 8 dans les cases ci-dessous de sorte qu'aucun ne soit en contact ni par un côté ni par une diagonale avec le chiffre qui le précède ou celui qui le suit.



Année



Françoise Risse	Josette Ledrapier	Simone Godemiaux	?	Josianne Noel		?	Monique Jean-not	Annie Serriere	Monique Colin
Claude Odile	Jean-Paul Risse	Christian Cossin	Jean-Claude Masselot	Michel Couty	Louis Masson Instituteur	Jacques Charton	Henri Lhuillier	Claude Colin	Bernard Pierrat
Francis Laurent	Jean-Marie Gabrion	Jacqueline Didier	Jeanine Gabrion	Gisèle Benoit		Annie Litaize	Nicole Brocard	Gaston Goderniaux	Michel Georges

Photo école année 1953
Place de la mairie



Claude Brucker	Claude Odile	Francis Laurent	Bernard Pierrat	Daniel Bocquel	Gaston Goderniaux	Daniel Michel	Claude Hocquaux
Yvan Gabrion	Jean-Paul Mathieu	Maurice Chaubert	Gérard Laurent	Daniel Wohmann	Jean-Marie Vernier		

NOTRE HISTOIRE

Nous portons aujourd'hui à votre connaissance quelques extraits choisis de délibérations ou arrêtés anciens.

Si ceux-ci peuvent vous sembler insolites, ils n'en restent pas moins liés, soit aux événements du moment, soit à la vie ordinaire d'une communauté.

C'est une époque qui n'est pourtant généralement que celle de nos grands parents, de nos aïeux, notre histoire.

Dans la mesure du possible, la photocopie intégrale garanti l'authenticité et une valeur pour votre conservation éventuelle des documents. Il se peut même qu'un des arrêtés soit toujours applicable de nos jours !

Bonne lecture à tous.

Michel G.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

-:~::~-

Département
de
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de

Commune de *Thiarville*



NOUS, Maire de la Commune de *Thiarville*

Vu les articles 97 et 98 de la loi du 5 avril
1884 et les décrets des 10 mars 1899 et 10 septembre 1901,

ARRÊTONS :

Art. 1.- La vitesse maximum de quinze (15) ki-
lomètres à l'heure est prescrite, à tous véhicules automobi-
les, dans la traversée de l'agglomération communale.

Art. 2.- Toute contravention sera constatée par
procès-verbal et poursuivie conformément aux lois.

Thiarville... le *10* octobre *1919*



Nancy, le 18 Octobre 1919

Pour le Préfet:
Le Conseiller de Préfecture
délégué,

Bl



Le Maire,

Quoy